

## Capital/travail



Ce sont les quotidiens nationaux qui sont venus à la rescousse de la messagerie. Céline Villegas/Hans Lucas/AFP

PRESSTALIS

## L'emploi ravagé, la messagerie démantelée

Le tribunal de commerce de Paris devait trancher, ce mardi matin, sur l'avenir de Presstalis et de sa filiale SAD en province. Il se prononcera finalement vendredi.

**U**n carnage social, en même temps qu'un démontage industriel en règle : c'est ce qui attend les salariés de Presstalis. La messagerie, très lourdement endettée, est passée ce mardi matin devant le tribunal de commerce de Paris, qui doit rendre ses conclusions ce vendredi 15 mai à 15 heures. D'emblée, après des semaines de tergiversations, c'est l'un des pires scénarios qui se profile : les deux principaux groupes de magazines, Prisma et Reworld Media, lorgnent vers la concurrence, les Messageries lyonnaises de presse (MLP). Les petits éditeurs ont d'ores et déjà été autorisés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) à quitter le navire au début du mois. Ce sont les quotidiens nationaux qui sont venus à la rescousse de Presstalis, avec un plan de sauvetage qui tente d'éviter la liquidation pure et simple.

### Le prix social est très lourd : près de 700 postes supprimés

Mais, sans l'appui des magazines, qui refusent de mettre la main à la poche, le prix social est très lourd : près de 700 emplois supprimés, dont seulement 200 dans le cadre d'une procédure négociée. Cent emplois sur 209 sont ainsi supprimés au siège de l'entreprise et 115 sur 193 sur le centre logistique de Bobigny. Soit 215 emplois avec un vrai accompagnement, explique Didier Lourdez, responsable de la SGLCE-CGT. Car à côté, Presstalis sacrifierait les SAD en région (sociétés d'agences et de diffusion), qui assurent l'acheminement des journaux en province. Soit 512 salariés, « *directement à la rue, sans rien* », s'étrangle le responsable syndical, effondré. En tout, plus de 700 emplois sur les 900 que compte le groupe.

« *Deux jours après le déconfinement, c'est la déconfiture pour tout le monde* », ajoute-t-il. Le tribunal de commerce de Paris a donc prononcé la liquidation judiciaire à effet

immédiat des SAD, sans maintien d'activité, note Didier Lourdez. Un appel d'offres a été lancé. « *Entre aujourd'hui et vendredi, des magazines peuvent se positionner* », note-t-il. Dans un communiqué, la direction de Presstalis a expliqué que ce « *plan permet au groupe d'éviter une liquidation immédiate sur la totalité de son périmètre, et l'arrêt de son activité de messagerie, avec un coût social majeur* ».

### Il faudrait que d'autres magazines se joignent aux quotidiens

Presstalis est lourdement endettée. La messagerie s'était déclarée en cessation de paiement le 20 avril dernier. L'État lui a débloqué 68 millions d'euros pour lui permettre de tenir. La mise sous tutelle du tribunal de commerce va lui permettre de geler le remboursement de 120 millions d'euros de prêt accordé par l'État. État qui devrait ajouter, dans le plan des éditeurs de quotidiens, 80 millions d'euros, au minimum, pour assurer la viabilité de l'entreprise. Ce qui est encore à l'étude :

le Comité interministériel de restructuration industrielle (Ciri) doit se prononcer sur les modalités et le montant de l'aide accordée. Il faudrait, dans l'absolu, que d'autres magazines se joignent aux quotidiens, trop peu distribués aujourd'hui, pour assurer la viabilité du projet. Dans un premier scénario, il y a quelques semaines, la coopérative des quotidiens avait envisagé de présenter un plan avec les magazines de Lagardère et de Bayard Presse.

Dès ce mardi, les salariés ont réagi. Les imprimeries de Gallargues, Vitrolles, Nancy et Saint-Vulbas ont été bloquées. Un dépositaire, Alliance, a été occupé à Valence et ni les quotidiens ni les magazines n'ont été distribués. Le Syndicat du livre annonce que « *la lutte ne fait que commencer, on ne lâchera rien* ». Et Didier Lourdez de confirmer que la réponse des salariés va être « *immédiate* ». ■

PRESSTALIS A APPELÉ LES ÉDITEURS « À PARTICIPER ACTIVEMENT AUX DISCUSSIONS » POUR « FINALISER UNE OFFRE ENRICHIE ET STRUCTURANTE POUR LA FILIÈRE ».